

Depuis le nord de l'Espagne

Chers collègues,

C'est la première fois que je rédige un compte rendu des activités d'AIACE Nord. Pour ceux qui ne connaissent pas notre organisation territoriale, l'Espagne compte 17 communautés autonomes et je suis chargée de quatre d'entre elles, celles du nord du pays, en tant que déléguée régionale d'AIACE-Espagne.

Nous comptons de plus en plus de membres, notamment parce que les fonctionnaires commencent à partir à la retraite plus tôt. Le climat dont nous bénéficions attire également de nouveaux résidents : nous commençons à accueillir des « réfugiés climatiques » qui fuient la chaleur et recherchent des températures plus stables tout au long de l'année. Il est intéressant de constater qu'il y a 50 ans, les habitants des communautés autonomes du nord de l'Espagne recherchaient le soleil et la chaleur des côtes méditerranéennes, alors qu'aujourd'hui le mouvement s'est inversé. Les températures oscillent chez nous entre 2 et 30 °C. Notre relief et la présence de la mer constituent également des atouts majeurs, sans parler de notre gastronomie, largement reconnue et appréciée.

Cette année, notre délégation a organisé une rencontre des membres à Santander, dont vous trouverez une photo sous cet article. Nous étions 30 participants, venus d'horizons et de provinces différents. La météo était au rendez-vous et nous avons pu profiter d'un excellent repas avec vue sur la baie de la ville.

Nous avons également entamé des échanges informels avec l'Institut d'études européennes de l'Université de Deusto, le plus ancien d'Espagne. Parmi nos membres figurent d'anciens enseignants de cette institution et nous espérons pouvoir vous faire part de nouvelles positives dans les prochains mois. Nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière de mettre en place cette collaboration, dont nous espérons qu'elle sera fructueuse à tous points de vue.

Personnellement, je contacte chacun des nouveaux membres dès son adhésion afin de lui souhaiter la bienvenue et de lui proposer de recevoir la revue d'AIACE en version papier ou numérique. À ce jour, les préférences sont très équilibrées entre les deux formats. Nos nouveaux membres apprécient beaucoup cet appel, qui témoigne de l'attention que nous souhaitons leur porter.

Ces derniers jours, nous avons reçu une décision favorable d'un tribunal du travail espagnol concernant l'un de nos membres, un fonctionnaire espagnol qui avait été placé en position de détachement à Bruxelles et dont le ministère d'origine avait cessé de verser les cotisations le concernant. En raison de ces cotisations impayées, ce fonctionnaire, qui n'avait pas transféré ses droits à pension acquis en Espagne, ne pouvait prétendre au versement d'une pension nationale. Après avoir mené ses démarches avec persévérance, il a obtenu une décision favorable concernant les sommes qui lui étaient dues. Deux autres fonctionnaires ont également saisi la juridiction d'appel pour une affaire similaire.

En ce qui concerne nos accords en matière de soins de santé, les établissements privés de la région les appliquent conformément aux dispositions convenues avec le PMO. Depuis 2017, nous avons également conclu des accords avec les systèmes publics de santé du Pays basque.

J'espère vous avoir donné un aperçu de cette région du pays et j'aimerais que certains de nos collègues envisagent la possibilité de venir s'y installer après leur retraite.

Victoria Zabala Cantarell

Déléguee de la zone Nord, AIACE-Espagne